

Le 26 février 2026, Montréal, Québec, Canada
Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

Symbole: TSX.V: BGF
Actions émises: 138,684,193

CHAMPS D'OR EN BEAUCE DÉPOSE UNE DEMANDE D'AUTORISATION ATI POUR FORER LE CANAL AURIFÈRE HISTORIQUE DE SAINT-SIMON-LES-MINES

Champs d'Or en Beauce (Beauce Gold Fields) (TSX Croissance : BGF), ci-après appelée « BGF » ou la « Société », est heureuse d'annoncer qu'elle a soumis une demande d'Autorisation pour travaux d'exploration à impact (« Autorisation ATI ») auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec (MRNF) afin de réaliser des travaux de forage et d'exploration sur sa propriété aurifère de Saint-Simon-les-Mines.

Cette demande fait suite à une présentation et à des échanges positifs avec le conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines, au cours desquels la Société a présenté les résultats de sa cible d'exploration mise à jour annoncée le 3 septembre 2025, ainsi que la portée des travaux d'exploration proposés pour 2026.

Patrick Levasseur, président et chef de la direction de Beauce Gold Fields, a déclaré :
« À la suite de l'expansion significative de notre cible d'exploration annoncée en septembre, la demande d'ATI représente la prochaine étape logique sur le plan opérationnel. Notre objectif est de tester systématiquement les zones deltaïques prioritaires identifiées dans le modèle mis à jour et de continuer à affiner le cadre géologique du canal paléoplacer. L'accueil favorable du conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines reflète l'importance historique de l'or dans la région de la Beauce ainsi que l'engagement de la Société envers des pratiques d'exploration responsables et transparentes. »

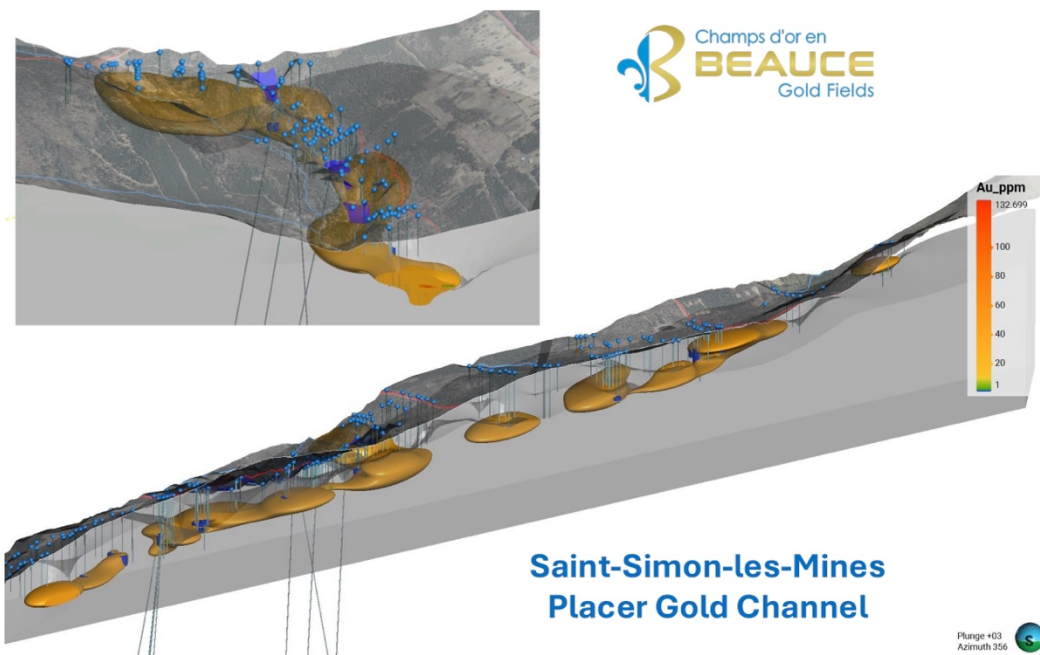


Image : Vue 3D du canal aurifère paléoplacer, avec coupe transversale au rang Chaussegros

Le programme prévu constitue un suivi de la cible d'exploration élargie définie dans le rapport technique du 3 septembre 2025, laquelle présente une cible d'exploration conceptuelle variant entre :

3,86 millions de m³ à 0,81 g Au/m³

et

3,86 millions de m³ à 4,9 g Au/m³ (incluant l'effet de pépite).

La cible d'exploration mentionnée est de nature conceptuelle. Les travaux d'exploration réalisés à ce jour sont insuffisants pour définir une ressource minérale et rien ne garantit que des travaux supplémentaires permettront de délimiter une telle ressource.

La cible d'exploration repose sur un modèle géologique polygonal intégrant les données de forage historiques de Beauce Placer Co. (1958–1960), Coniagas Resources (1985), Ressources Macamic (1987–1988) et le programme de forage sonic de Beauce Gold Fields réalisé en 2021. Le modèle intègre également des reconstructions de la paléovallée dérivées de données LiDAR à haute résolution ainsi qu'une réinterprétation stratigraphique des unités aurifères, incluant un horizon de saprolite altérée du substratum rocheux et un diamicton glaciaire sus-jacent enrichi en or grossier. Plus de 344 journaux de forage historiques et coupes transversales ont été géoréférencés et utilisés pour raffiner les polygones d'exploration et les estimations de volumes.

Programme d'exploration 2026

Le programme 2026, sous réserve de l'obtention de l'autorisation ATI, devrait comprendre :

- Forages sonic dans les polygones deltaïques prioritaires identifiés dans le modèle polygonal mis à jour ;
- Forages de délimitation supplémentaires afin de valider les données historiques intégrées à la réinterprétation de 2025 ;
- Levés géophysiques par sismique réfraction afin de mieux définir la topographie du substratum rocheux sous les dépôts meubles ;
- Poursuite de la caractérisation géologique et sédimentologique des horizons aurifères du système paléoplacer.

L'objectif de ces travaux est de tester et d'affiner davantage la cible d'exploration conceptuelle et d'améliorer la compréhension géologique du canal paléoplacer de Saint-Simon-les-Mines.

Contexte géologique

Le canal paléoplacer de Saint-Simon-les-Mines constitue le cœur du premier district de ruée vers l'or au Canada. L'exploitation historique entre les années 1860 et les années 1960 a permis de récupérer des quantités importantes d'or grossier, incluant des pépites de plusieurs onces. La modélisation géologique 3D mise à jour par BGF intègre :

- Les journaux de forage par battage de Beauce Placer (1958–1960) récupérés ;
- Les forages historiques réalisés dans les années 1980 par Coniagas, Macamic et la Commission géologique du Canada ;
- Le programme de forage de BGF réalisé en 2021 ;
- Les reconstructions de la paléovallée à partir de données LiDAR à haute résolution ;
- La réinterprétation stratigraphique du substratum saprolitisé et des unités de diamicton sus-jacentes.

Le programme de forage à venir vise à valider et à affiner ce modèle géologique intégré du canal paléoplacer de Saint-Simon-les-Mines. Les résultats seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.

L'information technique contenue dans ce communiqué de presse a été révisée et approuvée par Jean Bernard, B.Sc., géo., une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

À propos de Champs d'Or en Beauce

Champs d'Or en Beauce se concentre sur l'exploration et le développement du plus vaste district aurifère de type placer de l'est de l'Amérique du Nord. L'objectif de la Société est de retracer les anciens travaux aurifères de type placer jusqu'à leur source en roche mère afin de découvrir des gisements aurifères économiquement exploitables.

La propriété phare de la Société est le projet aurifère de Saint-Simon-les-Mines, site de la première ruée vers l'or au Canada, antérieure à celle du Klondike au Yukon. La région de la Beauce a accueilli certaines des plus importantes exploitations aurifères placer historiques de l'est de l'Amérique du Nord entre les années 1860 et 1960, produisant certaines des plus grosses pépites d'or de l'histoire minière canadienne (plus de 50 onces).

(Source : Rapport technique NI 43-101 – Beauce, 4 juillet 2018, B. Violette)

Parallèlement, Beauce Gold Fields poursuit le forage de systèmes antiformes récemment découverts, qui auraient contribué à la formation des importants dépôts aurifères placer de la Beauce. Le modèle géologique de la Société suggère que l'or placer du paléocanal aurifère de Beauce, incluant les célèbres grosses pépites du 19^e siècle, s'est formé dans des poches de quartz sous contraintes situées dans l'axe de dômes stratifiés d'antiformes, typiques des formations de type Saddle Reef. Parmi les formations Saddle Reef notables à l'échelle mondiale figurent les champs aurifères de Bendigo en Australie (plus de 60 millions d'onces) et le gisement à haute teneur Dufferin en Nouvelle-Écosse.

Site web de Beauce Gold Fields : www.beaucegold.com

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, incluant notamment des déclarations comportant les mots « peut », « prévoit », « fera », « estime », « continue », «



anticipe », « a l'intention », « s'attend » et d'autres expressions similaires qui constituent de l'« information prospective » au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et hypothèses actuelles de la Société et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes pouvant entraîner des écarts importants entre les résultats réels et ceux anticipés. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, incluant, sans s'y limiter, les attentes de la Société concernant l'exploration minérale. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la Société relativement à des événements futurs et sont assujetties à certains risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres risques décrits de temps à autre dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés sur SEDAR. Les résultats, événements et performances réels peuvent différer de façon importante. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

CONTACT :

Patrick Levasseur, président et directeur général : Tél. (514) 262-9239

www.beaucegold.com